

Paris, le 15 mai 2020

Élections législatives au Mali : l'Assemblée parlementaire de la francophonie salue la nouvelle Assemblée

Faisant suite aux élections législatives de l'année 2020, la Cour constitutionnelle malienne a annoncé les résultats définitifs du scrutin le 30 avril. Convoqués en Session extraordinaire, le 11 mai, les députés ont élu le nouveau Bureau. L'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) prend acte de ces nominations et se tient à la disposition du parlement malien pour renforcer une collaboration déjà fructueuse et active.

« J'adresse mes vœux de réussite au Président Moussa Timbiné ainsi qu'à l'ensemble des députés élus pour cette nouvelle législature. L'APF se tient aux côtés des parlementaires maliens pour relever les défis auxquels le pays doit faire face au niveau national et régional. » a indiqué M. Amadou Soumahoro, Président de l'APF, Président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire.

« Nous savons que le pays a de prochaines échéances constitutionnelles et institutionnelles cruciales. L'APF, au nom de la solidarité francophone, accompagnera et suivra avec attention ces rendez-vous. Nous sommes tous concernés par la destinée malienne et nous ne doutons pas de leur capacité à réussir. » a déclaré M. Jacques Krabal Secrétaire général parlementaire de l'APF, député français.

Cependant, l'APF déplore les heurts intervenus à la suite de la proclamation des résultats définitifs. En outre, elle renouvelle sa plus vive préoccupation quant au sort du député M. Soumaila Cissé, enlevé le 25 mars dernier. L'APF exhorte les autorités maliennes et les forces internationales en présence à tout mettre en œuvre pour obtenir sa prochaine libération.

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 88 parlements ou organisations interparlementaires.